

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | |
|------------------------------|---|
| Informations sur le produit. | 920532800 |
| Nom: | Ramuc Pro 2000 - 328 Dawn Blue |
| Utilisation recommandée. | Paints |
| Utilisations déconseillées. | Read label instructions and SDS |
| Fournisseur. | Modern Recreational Technologies, Inc. 2220 Highway 70 SE., Suite 100 Hickory, NC 28602 800-728-8258 |
| Numéro d'appel d'urgence. | Chemtrec: +1-800-424-9300 USA Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA 24 heures / jour, 7 jours / semaine |

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Liquide inflammable - catégorie 2
Cancérogénicité, catégorie 1A
Toxicité reproductive, catégorie 2
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE
STOT, exposition répétée, catégorie 1
Irritation de la peau, catégorie 2

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Danger

Toxicité Aiguë Inconnue

67.8% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
 Se laver visage, mains et toute peau exposée soigneusement après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 Traitement spécifique (Le cas échéant, voir les instructions supplémentaires sur l'étiquette).
 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone pour l'extinction.

Conseils de Prudence - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 Garder sous clef.

Conseils de Prudence - Disposition

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Information additionnelle

Pas d'information

3. Information sur les composants

| <u>Nom chimique</u> | <u>No. CAS</u> | <u>Poids %</u> | <u>HMIRA</u> |
|---|----------------|----------------|--------------|
| Xylènes | 1330-20-7 | 10-30 | |
| Talc (sans fibre d'amiante) | 14807-96-6 | 10-30 | |
| Titane (dioxyde de) | 13463-67-7 | 7-13 | |
| Chlorinated Rubber | 68441-58-7 | 5-10 | |
| Ethylbenzène | 100-41-4 | 3-7 | |
| Solvant naphta aromatique léger (pétrole) | 64742-95-6 | 1-5 | |
| Propanol, oxybis-, dibenzoate | 27138-31-4 | 1-5 | |
| Magnésite | 546-93-0 | 1-5 | |
| 1,2,4-Triméthylbenzène | 95-63-6 | 1-5 | |
| Toluène | 108-88-3 | 0.1-1.0 | |
| Parachlorobenzotrifluoride | 98-56-6 | 0.1-1.0 | |
| Silice cristalline | 14808-60-7 | 0.1-1.0 | |
| Isopropylbenzène | 98-82-8 | 0.1-1.0 | |

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Transporter la victime dans une zone sûre et isolée. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. 4.400023 <undefined> Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Contact oculaire.

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Ingestion.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

Symptômes.

Voir la section 2 Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Utilisation: Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). L'eau peut être utilisée pour refroidir et prévenir la rupture des récipients qui sont exposés à la chaleur d'un incendie.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

L'eau peut ne pas convenir pour éteindre les incendies.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à des zones éloignées du site de travail avant de s'enflammer ou de provoquer un retour de flamme vers leur source. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Les vapeurs se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs). Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les mélanges air/vapeurs peuvent exploser en cas d'inflammation. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

Conseils aux pompiers.

Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Suspendre tout travail à feux nus, tout mouvement de véhicule et tout fonctionnement d'appareil susceptible de provoquer des étincelles ou des flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Décontaminer soigneusement tous les équipements de protection après utilisation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Méthodes de confinement.

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

Méthodes de nettoyage.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. Ventiler la zone. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. 6.600038 <undefined>Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conseils relatifs à la manipulation sans danger.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou d'autres sources d'ignition. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière.

Mesures d'hygiène.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité relatives aux produits diagnostics. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Conditions de conservation.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger contre le gel. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

8. Exposure Controls/Personal Protection

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

| Nom chimique | ACGIH TLV-TWA | ACGIH-TLV STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|-----------------------------|-------------------------|----------------|----------------------|------------------|
| Xylènes | 20 ppm | N.E. | 100 ppm | N.E. |
| Talc (sans fibre d'amiante) | 2 mg/m ³ | N.E. | 20 mppcf | N.E. |
| Titane (dioxyde de) | 0.2 mg/m ³ | N.E. | 15 mg/m ³ | N.E. |
| Éthylbenzène | 20 ppm | N.E. | 100 ppm | N.E. |
| 1,2,4-Triméthylbenzène | 10 ppm | N.E. | N.E. | N.E. |
| Toluène | 20 ppm | N.E. | 200 ppm | 300 ppm |
| Silice cristalline | 0.025 mg/m ³ | N.E. | 50 µg/m ³ | N.E. |
| Isopropylbenzène | 5 ppm | N.E. | 50 ppm | N.E. |

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle.

Protection des yeux/du visage.

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Écran facial. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps.

Utilisation: Vêtements à manches longues. Chaussures ou bottes de protection. Gants résistants aux solvants. Tablier et bottes résistants aux solvants. Si nécessaire, porter des gants et/ou vêtements imperméables pour prévenir le contact avec le matériel. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. 8.200060
<undefined>

9. Propriétés physiques et chimiques.**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.**

| | |
|--|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Pas d'information |
| Couleur | Bleu |
| Odeur | Solvant |
| Seuil de l'odeur | Pas d'information |
| pH | Pas d'information |
| Point de fusion/point de congélation., °C (°F) | Pas d'information |
| Point d'éclair., °C (°F) | 21 (69.80) |
| Point/intervalle d'ébullition., °C (°F) | 111 - 3,600 (231.8 - 6512) |
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible |
| Propriétés explosives. | Pas d'information |
| Pression de vapeur. | Pas d'information |
| Densité de vapeur. | Pas d'information |
| Densité. (g/cm ³) | 1.293 |
| Hydrosolubilité. | Pas d'information |
| Coefficient de partage. | Pas d'information |
| Température d'auto-inflammabilité., °C | Pas d'information |
| Température de décomposition. | Pas d'information |
| Viscosité, cinématique. | > 22mm ² /sec |

Autres informations.

| | |
|---|---------|
| Teneur en composés organiques volatils (COV). | 556 g/L |
| Density, lb/gal | 10.765 |

10. Stabilité et réactivité**Réactivité.**

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

La chaleur (températures supérieures au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.... Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas congeler.

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques.**

Toxicité aiguë.

Préparation

Pas d'information

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ETAmélange (oral) 6,167.2 mg/kg

ETAmélange (dermique) 7,812.0 mg/kg

ETAmélange (inhalation - poussières/ 7.65 mg/l

Informations sur les composants.

| <u>No. CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 Oral</u> | <u>LD50 Dermal</u> | <u>LC50 Inhalation</u> |
|----------------|--|------------------|--------------------|--------------------------|
| 1330-20-7 | Xylènes | 3500 mg/kg Rat | >4350 mg/kg Rabbit | 29.08 mg/L Rat (Vapor) |
| 100-41-4 | Éthylbenzène | 3500 mg/kg Rat | 15400 mg/kg Rabbit | NA (Poussières) |
| 64742-95-6 | Solvant naphtha aromatique léger (pétrole) | 8400 mg/kg Rat | N.I. | N.I. |
| 27138-31-4 | Propanol, oxybis-, dibenzoate | 3914 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rat | N.I. |
| 95-63-6 | 1,2,4-Triméthylbenzène | 3280 mg/kg Rat | >3160 mg/kg Rabbit | 18 mg/L Rat (Vapor) |
| 108-88-3 | Toluène | 2600 mg/kg Rat | 12000 mg/kg Rabbit | 12.5 mg/L Rat (Vapor) |
| 98-56-6 | Parachlorobenzotrifluoride | 13000 mg/kg Rat | >3300 mg/kg Rabbit | 33 mg/L Rat (Vapor) |
| 98-82-8 | Isopropylbenzène | 1400 mg/kg Rat | 1474 mg/kg Rabbit | >3577 ppm Rat (Gas/Mist) |

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Pas d'information

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

Ingestion.

Ce produit peut être dangereux s'il est avalé.

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

Cancérogénicité.

Pas d'information

| <u>No. CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>IARC</u> | <u>NTP</u> | <u>OSHA</u> |
|----------------|-----------------------------|---------------|----------------------------|-------------|
| 1330-20-7 | Xylènes | IARC Group 3 | - | - |
| 14807-96-6 | Talc (sans fibre d'amiante) | IARC Group 3 | - | - |
| 13463-67-7 | Titane (dioxyde de) | IARC Group 2B | - | - |
| 100-41-4 | Éthylbenzène | IARC Group 2B | - | - |
| 108-88-3 | Toluène | IARC Group 3 | - | - |
| 98-56-6 | Parachlorobenzotrifluoride | IARC Group 2B | - | - |
| 14808-60-7 | Silice cristalline | IARC Group 1 | NTP Known Human Carcinogen | - |

98-82-8 Isopropylbenzène

IARC Group 2B

NTP Reasonably
Anticipated to be
Human
Carcinogen**Toxicité pour la reproduction.**

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration.

Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Pas d'information

12. Informations écologiques**Toxicité.**

22.48% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques |
|---|--|--|---|
| Xylènes 1330-20-7 | - | LC50 96 h Pimephales promelas 13.4 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 2.661 - 4.093 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 13.5 - 17.3 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 13.1 - 16.5 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 19 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 7.711 - 9.591 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 23.53 - 29.97 mg/L, LC50 96 h Cyprinus carpio 780 mg/L, LC50 96 h Cyprinus carpio >780 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 30.26 - 40. | EC50 48 h water flea 3.82 mg/L, LC50 48 h Gammarus lacustris 0.6 mg/L |
| Talc (sans fibre d'amiante) 14807-96-6 | - | LC50 96 h Brachydanio rerio >100 g/L | - |
| Éthylbenzène 100-41-4 | EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 4.6 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata >438 mg/L, EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 2.6 - 11.3 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 1.7 - 7.6 mg/L | LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 11.0 - 18.0 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.2 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 7.55 - 11 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 32 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 9.1 - 15.6 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 9.6 mg/L | EC50 48 h Daphnia magna 1.8 - 2.4 mg/L |
| Solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6 | - | LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 9.22 mg/L | EC50 48 h Daphnia magna 6.14 mg/L |
| Propanol, oxybis-, dibenzoate 27138-31-4 | - | LC50 96 h Pimephales promelas 3.7 mg/L | - |
| 1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6 | - | LC50 96 h Pimephales promelas 7.19 - 8.28 mg/L | EC50 48 h Daphnia magna 6.14 mg/L |

| | | | |
|---------------------------------------|--|--|---|
| Toluène 108-88-3 | EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata >433 mg/L, EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 12.5 mg/L | LC50 96 h Pimephales promelas 15.22 - 19.05 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 12.6 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 5.89 - 7.81 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 14.1 - 17.16 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 5.8 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 11.0 - 15.0 mg/L, LC50 96 h Oryzias latipes 54 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 28.2 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 50.87 - 70.34 mg/L | EC50 48 h Daphnia magna 5.46 - 9.83 mg/L, EC50 48 h Daphnia magna 11.5 mg/L |
| Parachlorobenzotrifluoride 98-56-6 | - | LC50 96 h Danio rerio 3 mg/L | EC50 48 h Daphnia magna 3.68 mg/L |
| Isopropylbenzène 98-82-8 | EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 2.6 mg/L | LC50 96 h Pimephales promelas 6.04 - 6.61 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.8 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 2.7 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 5.1 mg/L | EC50 48 h Daphnia magna 0.6 mg/L, EC50 48 h Daphnia magna 7.9 - 14.1 mg/L |

Persistence et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

| No. CAS | Nom chimique | log POW |
|----------------|----------------------------|----------------|
| 1330-20-7 | Xylènes | 2.77 - 3.15 |
| 100-41-4 | Éthylbenzène | 3.6 |
| 95-63-6 | 1,2,4-Triméthylbenzène | 3.63 |
| 108-88-3 | Toluène | 2.73 |
| 98-56-6 | Parachlorobenzotrifluoride | 3.7 |
| 98-82-8 | Isopropylbenzène | 3.55 |

Mobilité dans le sol.

Pas d'information

Autres effets néfastes.

Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT

Shipping Name: Peintures, Vernis, Diluants
Classe de danger: 3
UN/NA Number: 1263
Groupe d'emballage: II

Information additionnelle LTD QTY EXCEPTION: This product may be reclassified as "limited quantity" per 49 CFR 173.150 (b)(2) and 49 CFR 172 Special Provision 149 and thus is exempt from labeling requirements when transported within the U.S. by motor vehicle or rail only. This exception applies as long as it is packaged with strong outer packaging and with inner packagings not over 1.0 L (0.3 gallons) net capacity each.

IMDG

Nom UN: Peintures, Vernis, Diluants
 Classe de danger: 3
 Numéro ONU: 1263
 Groupe d'emballage: II

IATA

Nom UN: UN1263, Paint
 Classe de danger: 3
 Groupe d'emballage: II

15. Informations réglementaires

Règlements internationaux :

| | |
|---------------|--------------|
| TSCA | Est conforme |
| DSL | - |
| DSL/NDSL | - |
| EINECS/ELINCS | - |
| ENCS | - |
| IECSC | - |
| KECI | - |
| PICCS | - |
| AIIC | - |
| NZIoC | - |

TCSI

| | |
|---------------|---|
| TSCA | Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire. |
| DSL | Liste canadienne des substances domestiques. |
| DSL/NDSL | Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List |
| EINECS/ELINCS | Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées. |
| ENCS | Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles. |
| IECSC | Inventaire chinois des substances chimiques existantes. |
| KECL | Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées. |
| PICCS | Inventaire philippin des substances et produits chimiques. |
| AIIC | Inventaire australien des substances chimiques. |
| NZIoC | Inventaire néo-zélandais des produits chimiques. |
| TCSI | Taiwan Chemical Substance Inventory |

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Pas d'information

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT B2,D2A

16. Autres informations

Date de Révision: 1/29/2024 Remplace: New SDS

MOTIF DE LA RÉVISION: Pas d'information

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

| | | | | | | | |
|---------------|----|------------------------|---|-------------------------|---|---------------------------------|---|
| Santé: | 2* | Inflammabilité: | 4 | Danger Physique: | 0 | Protection individuelle: | H |
|---------------|----|------------------------|---|-------------------------|---|---------------------------------|---|

NFPA Ratings:

| | | | | | | | |
|---------------|---|------------------------|---|---------------------|---|------------------------------|-----|
| Santé: | 2 | Inflammabilité: | 4 | Instabilité: | 0 | Physique et Chimique: | --- |
|---------------|---|------------------------|---|---------------------|---|------------------------------|-----|

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.